

Engagements existants et planifiés pour la cible 8.2

OE	Engagement	Responsabilité
Politiques publiques		
A	Appuis aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle : possibilité d'obtenir une attestation fédérale professionnelle (AFP), une formation sur deux ans au cours de laquelle un suivi individualisé spécialisé est garanti ; attestation des compétences acquises en cas d'échec aux AFP ; soutien aux jeunes des écoles professionnelles rencontrant un problème d'apprentissage afin d'éviter les ruptures de contrat ; réseau de médiatrices et médiateurs en écoles professionnelles ; mesures de compensation des désavantages (dyslexie ou dyscalculie, par ex.) ; la Plate-forme Jeunes, qui prend en charge les jeunes entre 15 et 25 ans sans solution professionnelle, en proposant entre autres des formations transitoires, des aides à la rédaction de CV ou du coaching ; préapprentissage d'intégration en faveur de la population migrante.	SFP, SOPFA, SASoc, SEnOF, DOA, SPE, SEJ, OAI, CE
A	Garantie de la qualité pédagogique de la formation professionnelle et de la formation de secondaire II, et promotion de celles-ci.	SFP, S2
A	Préparation au choix professionnel en classe et ateliers d'orientation à l'attention des élèves du degré secondaire II.	SOPFA
A	Suite aux résultats d'une enquête statistique de l'OFS, proposition d'un panel de mesures concrètes de manière à augmenter le pourcentage de jeunes issus de la migration ayant une formation de secondaire II.	SFP
A	Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie « Je participe! », mesures en vue d'assurer aux jeunes une formation post-obligatoire répondant à leurs aptitudes.	Selon plan de mesures de la Stratégie « Je participe! »
A	Cours d'intégration pour les jeunes étrangères et étrangers de 15 à 25 ans à l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle Fribourg (EPAI).	SFP, EPAI, IMR
A	Mise en œuvre du programme « Envoie moi » en vue d'encadrer et d'intégrer des requérantes et requérants mineurs non accompagnés et jeunes adultes du domaine de l'asile et des réfugiés.	SASoc
C	Voir engagements correspondant à cet objectif dans la cible 8.1.	
D	Mise en place d'actions visant à pallier le manque de filières bilingues dans les centres de formation professionnelle et pour augmenter les possibilités d'échanges linguistiques pour les apprentis-e-s.	SFP
D	Classes bilingues (B2+ ou C1) en vue de l'acquisition du certificat de maturité gymnasiale bilingue dans tous les collèges fribourgeois. Possibilité offerte aux élèves de suivre des cours de langue en vue de la préparation aux certificats internationaux. Possibilité d'obtenir des certificats bilingues ainsi que des certificats de maturité professionnelle et spécialisée bilingues à l'École de commerce et l'École de culture générale.	DFAC
E	Mise en place de mesures préconisées dans le rapport de synthèse établi en 2017 par le groupe de travail interdisciplinaire nommé par le Conseil d'État pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le travail au noir, selon axes d'actions : dissuasion, intervention et prévention, notamment révision de la loi du 6 octobre 2010 sur l'emploi et le marché du travail (LEMT ; RSF 866.1.1).	SPE
E, F	Conseils et contrôles en matière de conditions de travail (durée, repos, prévention des accidents, hygiène et ergonomie au travail, examen des plans de construction d'entreprises), en matière de prévention et lutte contre le travail au noir, pour lutter contre la sous-enchère sociale et salariale, en cas de licenciements collectifs, surveillance des agences privées de placement et de location de services, conciliation et arbitrage en cas de conflits de travail (OCCT), analyse du marché du travail fribourgeois.	SPE, Office cantonal de conciliation

OE	Engagement	Responsabilité
F	Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme cantonal de promotion de la santé mentale, mesures en vue de créer des conditions de formation (environnement préscolaire, scolaire, périscolaire) favorisent le renforcement des ressources constitutives des enfants et des jeunes.	Selon Programme cantonal de promotion de santé mentale
G	Mesures de mise en œuvre des recommandations pour de nouvelles lignes stratégiques issues du Rapport sur les Politiques cantonales d'aide aux chômeuses et chômeurs de longue durée.	Selon Rapport
G	Encadrement à la recherche d'emploi et mesures de réinsertion (cours, stages, programmes d'emploi temporaire et qualifiant, etc.).	SPE
G	Propositions de candidates et candidats en recherche d'emploi aux entreprises, aides à la création d'emplois en entreprises.	SPE
G	Pôle Insertion+, structure innovante pour lutter contre le chômage de longue durée et aider les personnes durablement exclues du marché du travail à trouver un emploi.	SPE
G	Pro 50+, une mesure fribourgeoise qui se déroule sous la forme d'un tandem entre une ou un retraité-e de Pro Senectute et une demandeuse ou un demandeur d'emploi. Ce mentorat s'adresse à des personnes qualifiées et désireuses de trouver une place de travail.	SPE
G	Dans le cadre de la mise en œuvre du Concept Senior+, mesures en vue de permettre aux personnes de 50 ans et plus de rester intégrées dans le monde du travail.	Selon Plan de mesures du Concept Senior+
Propre fonctionnement de l'État		
C	Voir engagement correspondant à cet objectif dans la cible 8.1.	
D	Possibilités de séjour linguistique dans la région « Capitale Suisse » pour les apprenti-e-s de l'État employeur.	SPO
I	Voir engagement correspondant à cet objectif dans la cible 5.3.	
Soutiens à des projets de tiers		
B	Voir engagement correspondant à cet objectif dans la cible 8.1.	
E	Obligation de détention de la carte professionnelle ou tout moyen de preuve équivalent pour les employé-e-s de toutes les entreprises décrochant un marché public de la construction.	SG-DIME
F	Soutien au Projet Santé en entreprise mené par les Ligues de santé du canton de Fribourg.	DSAS